



## Vente d'une maison avec séparation

Par **RV1960**, le **20/05/2009** à **12:05**

Bonjour,  
autre question,

en ce qui concerne le garage, je souhaite le garder et en faire une habitation, j'ai déjà fait une demande de permis de construire !! j'attends la réponse !!

je vous pose cette question, car je ne veux pas entamer les travaux tant que je ne suis pas légalement citer comme propriétaire.

je souhaite que l'acte de propriété soit mis à mon nom !!

tout en sachant qu'il n'est pas sur le même terrain que la maison, (ce qui explique le second lot) !!

en fait, la propriété (maison et garage) se trouvait sur 2 n° cadastraux !

doit elle signer quelque chose, tout en sachant que les 15000 euros prêtés par ma mère, représentent le prix du garage il y a 8 ans ??

merci et bonne soirée

votre équipe est géniale

RV